ETABLISSEMENTS BARBIÉ
Société par actions simplifiée au capital de 45 734,71 €
Rue Yon Lug Espace A7
69310 PIERRE BENITE
972 501 126 RCS LYON
SIREN 972 501 126 00023
(la « **Société** »)

EXTRAIT DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 12 JUIN 2026

De l'acte portant décisions de l'associée unique en date du 12 juin 2026, il a été extrait ce qui suit et qui est littéralement rapporté :

PREMIERE DECISION

Ratification de la décision de transfert du siège social à compter du 27 juin 2026

L'associée unique décide de ratifier le transfert de siège social de Rue Yon Lug, ESPACE A7 - 69310 PIERRE BENITE *(ancienne mention)*, au 36 route de Lyon – 69960 CORBAS *(nouvelle mention)*, à compter du 27 juin 2026.

DEUXIEME DECISION

Modification corrélative de l'article 4 des statuts

En conséquence de la décision qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 4 des statuts qui sera libellé comme suit à compter du 27 juin 2026 :

*« **ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL***

*Le siège social de la Société est fixé : **36 route de Lyon – 69960 CORBAS**. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités.

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Fin de l'extrait

FIDEGE, présidente
Représentée par M. Denis LE SAINT

